



nant

RAPPORT ANNUEL 2024

Billet du Président du Conseil de fondation	4
L'année 2024 en chiffres	6
L'alliance entre clinique et gestion	16
Evolution et agilité clinique	18
Service de psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents	20
Service de psychiatrie et psychothérapie de l'adulte	22
Service de psychiatrie et psychothérapie de la personne âgée	24
Relations humaines	26
Formation	30
Introduction d'un Etat-Major de Direction	31
Finance	32
Compte d'exploitation	33
Rapport de l'Organe de Révision	37
Publications, conférences et interventions	38
Organigramme	40
Organes de direction	41
Adresses utiles	42
Carte du secteur / Implantation géographique	44
Charte	46
Valeurs	47

Dans le billet du Président du rapport de l’année dernière, je disais que notre belle institution allait bien. En 2024, elle va toujours aussi bien.

Notre Conseil de Fondation a vu deux nouveaux membres le rejoindre, soit le Dr Fabrice Mezino et Me Pascal Nicollier.

Sur le plan de la gouvernance générale, le Conseil s’est doté de deux comités distincts formés de membres du Conseil et de membres de la Direction générale. Tout d’abord un Comité d’Audit, Risques et Opportunités et un Comité Stratégique et Clinique. Nous espérons voir, dès l’année prochaine, les premiers résultats des travaux de ces deux comités.

L’année 2024 a surtout été marquée par le passage de l’enseignement spécialisé à Chamoyron à St-Légier dans le giron de la Fondation Mémise à Lutry. En collaboration serrée avec la Direction générale de l’enseignement obligatoire (DGEO), nous avons pu enfin faire en sorte de nous concentrer sur ce que nous savons faire, soit soigner. Ainsi, les enfants continuent d’être suivis à Chamoyron. Nous louons à la Fondation Mémise tous les bâtiments de St-Légier et nous nous concentrons sur les soins psy aux élèves selon les besoins. Cette transition ne s’est pas faite sans douleurs, ni obstacles, mais il y a lieu ici d’adresser un chaleureux merci à toutes et tous qui, de près ou de loin, ont participé, durant de longues années, à ce travail magnifique au service de Chamoyron et surtout de la santé mentale des élèves.



Les soucis de la Fondation vont maintenant plutôt vers l’avenir et l’extérieur. Je veux parler ici des difficultés que tous les établissements hospitaliers du canton rencontrent avec le numérique, avec la FHVi (prestataire informatique de la Fédération des hôpitaux vaudois) et, dans le même ordre d’idée avec le Dossier patient informatisé (DPI).

Il faut espérer que notre canton pourra se doter d’un DPi unique et que les établissements de la FHVi pourront faire de cette association une société à la pointe et efficace. J’appelle enfin des vœux du Conseil un plan cantonal de santé mentale que l’on attend maintenant depuis trop longtemps.

Je terminerai ce billet en remerciant la Direction de son travail remarquable, emprunt d’écoute et d’empathie. J’adresse enfin un chaleureux remerciement à mes collègues du Bureau, toujours attentifs et de bon conseil, ainsi qu’à tous les membres du Conseil pour leur participation pleine et active aux travaux de la Fondation.

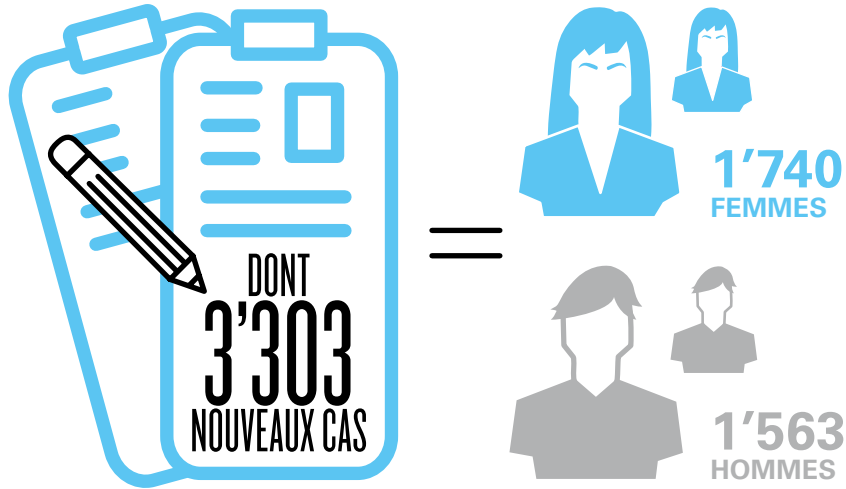
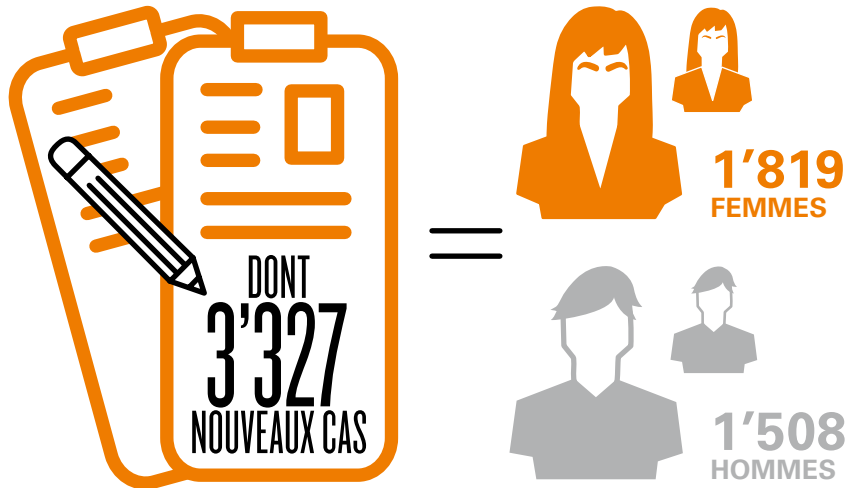
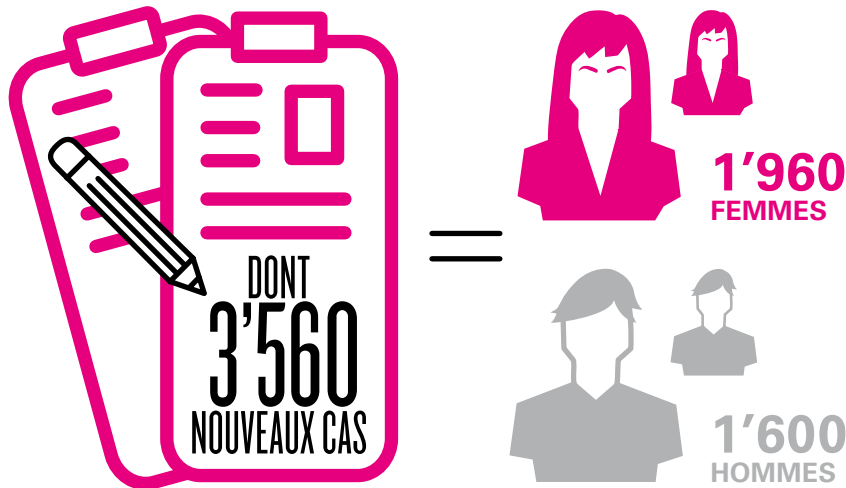
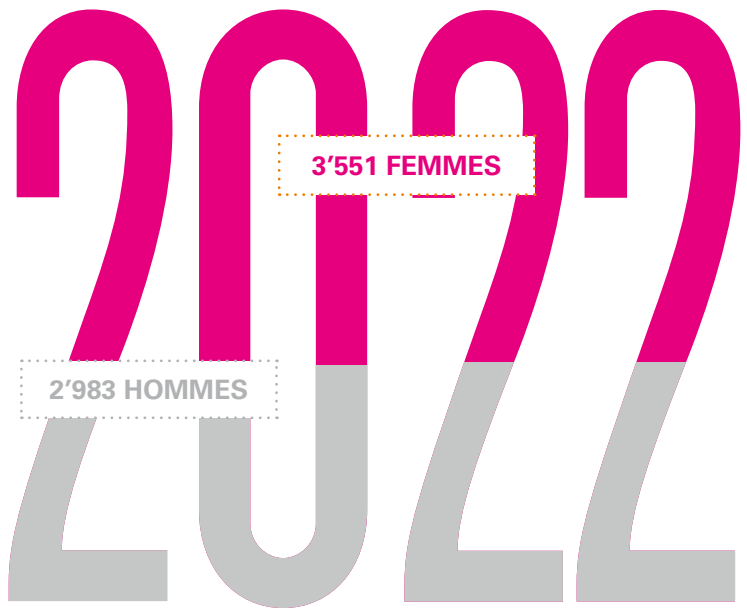
Merci à toutes et tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. de Gautard', written in a cursive style.

Jean de Gautard Président

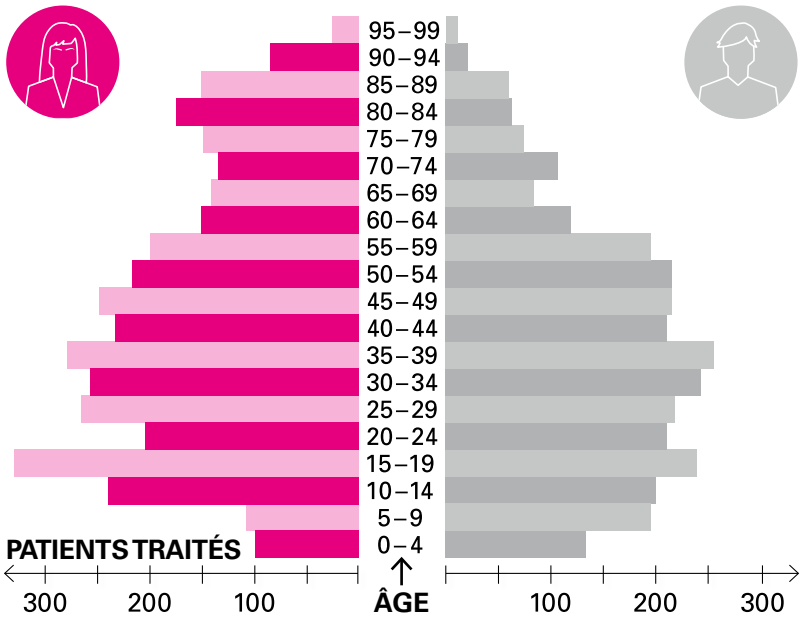
L'ANNÉE 2024 EN CHIFFRES

NOMBRE DE PATIENTS – ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES
ET PERSONNES ÂGÉES

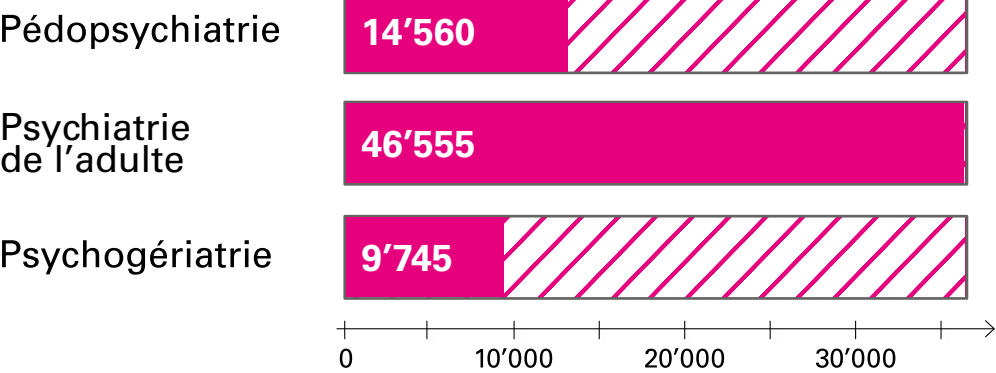


NOMBRE DE PATIENTS TRAITÉS PAR ÂGE

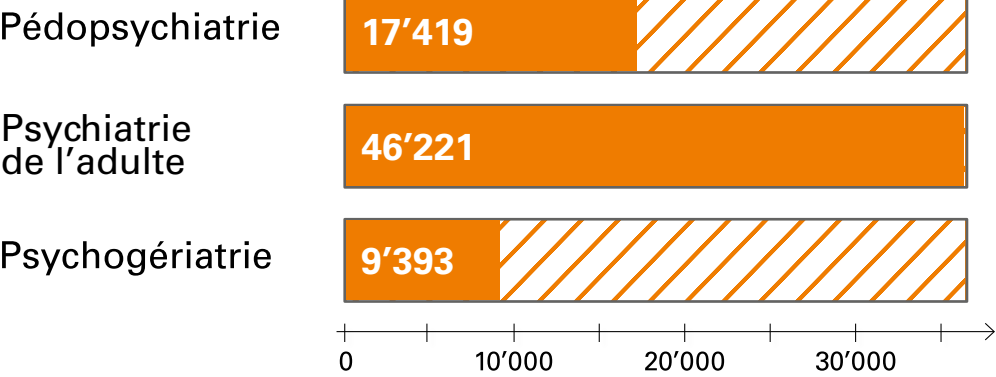
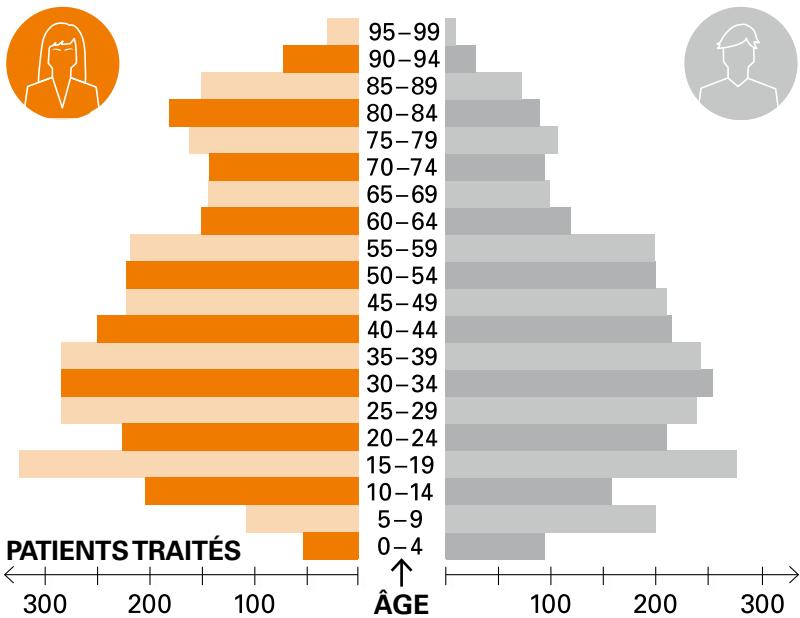
2022



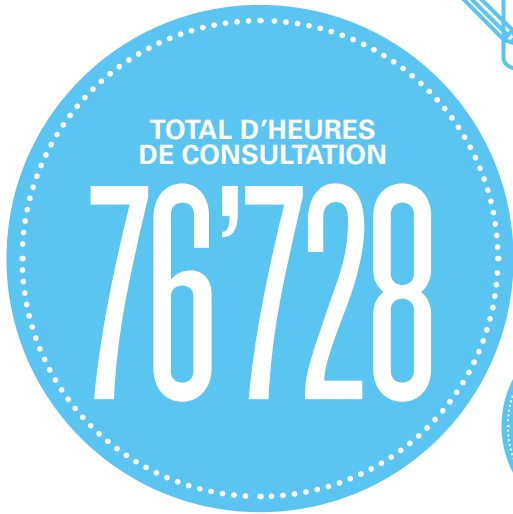
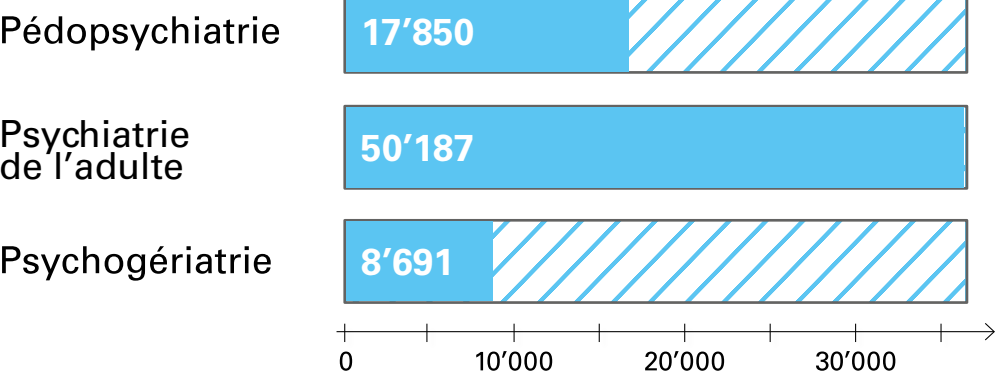
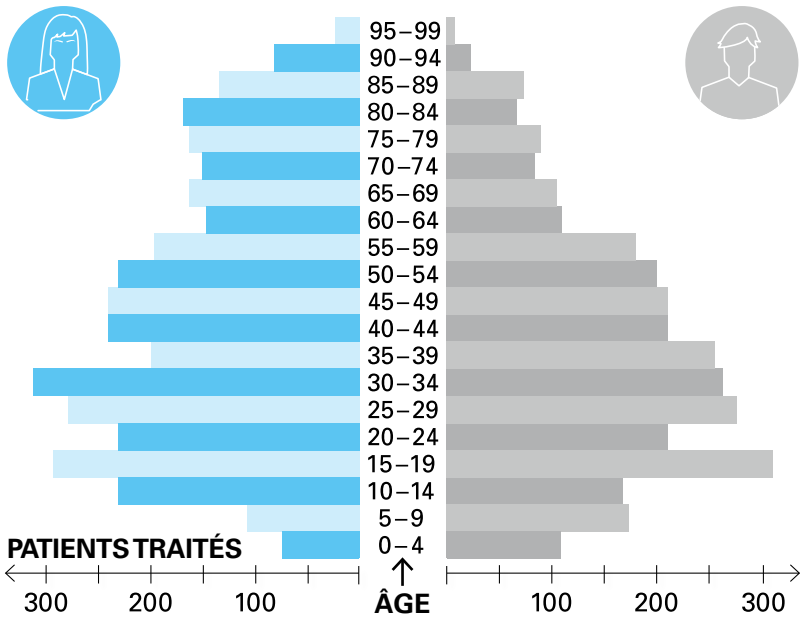
NOMBRE DE CONSULTATIONS GLOBALES*
(VOIR NOTICE EN PAGE 15)



2023



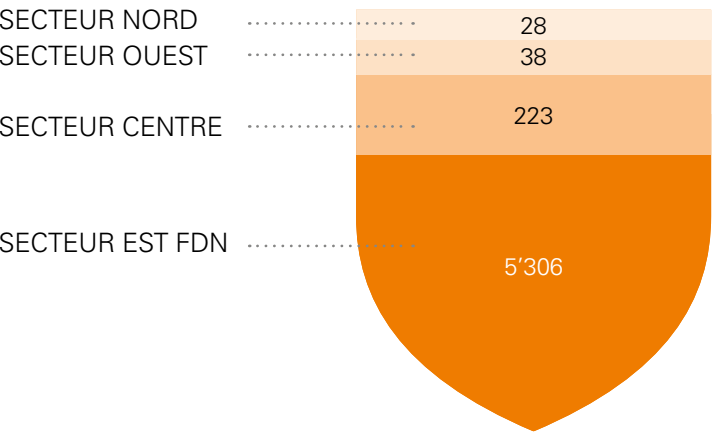
2024



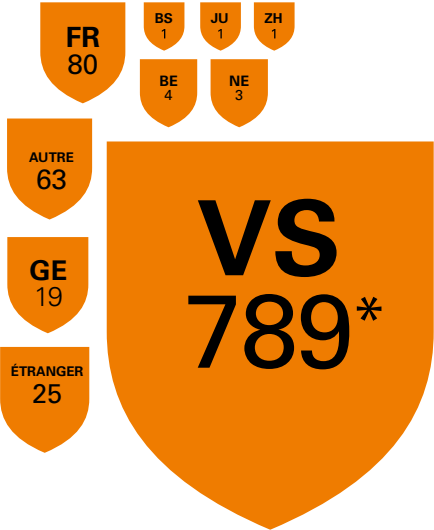
PROVENANCE DES PATIENTS

2022

CANTON DE VAUD: 5'595 PATIENTS

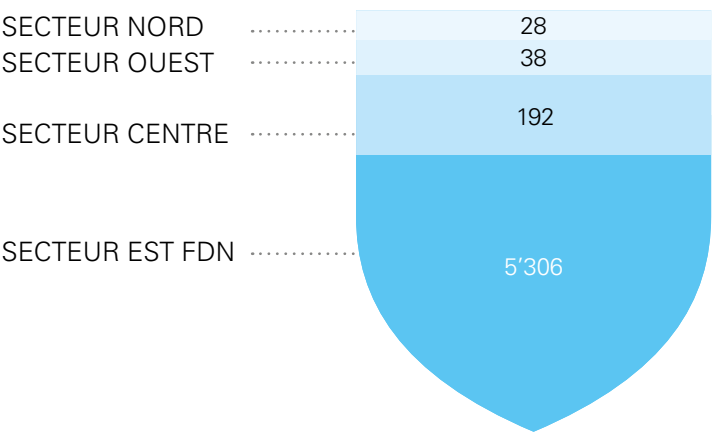


HORS CANTON: 986 PATIENTS



2023

CANTON DE VAUD: 5'564 PATIENTS

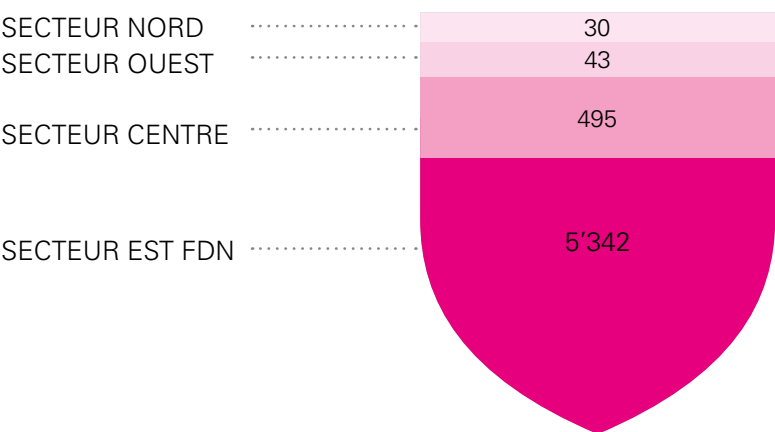


HORS CANTON: 928 PATIENTS

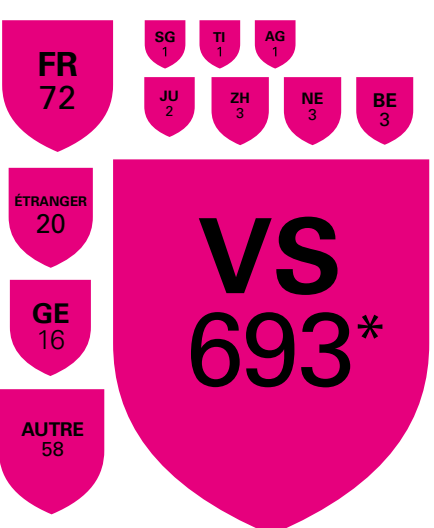


2024

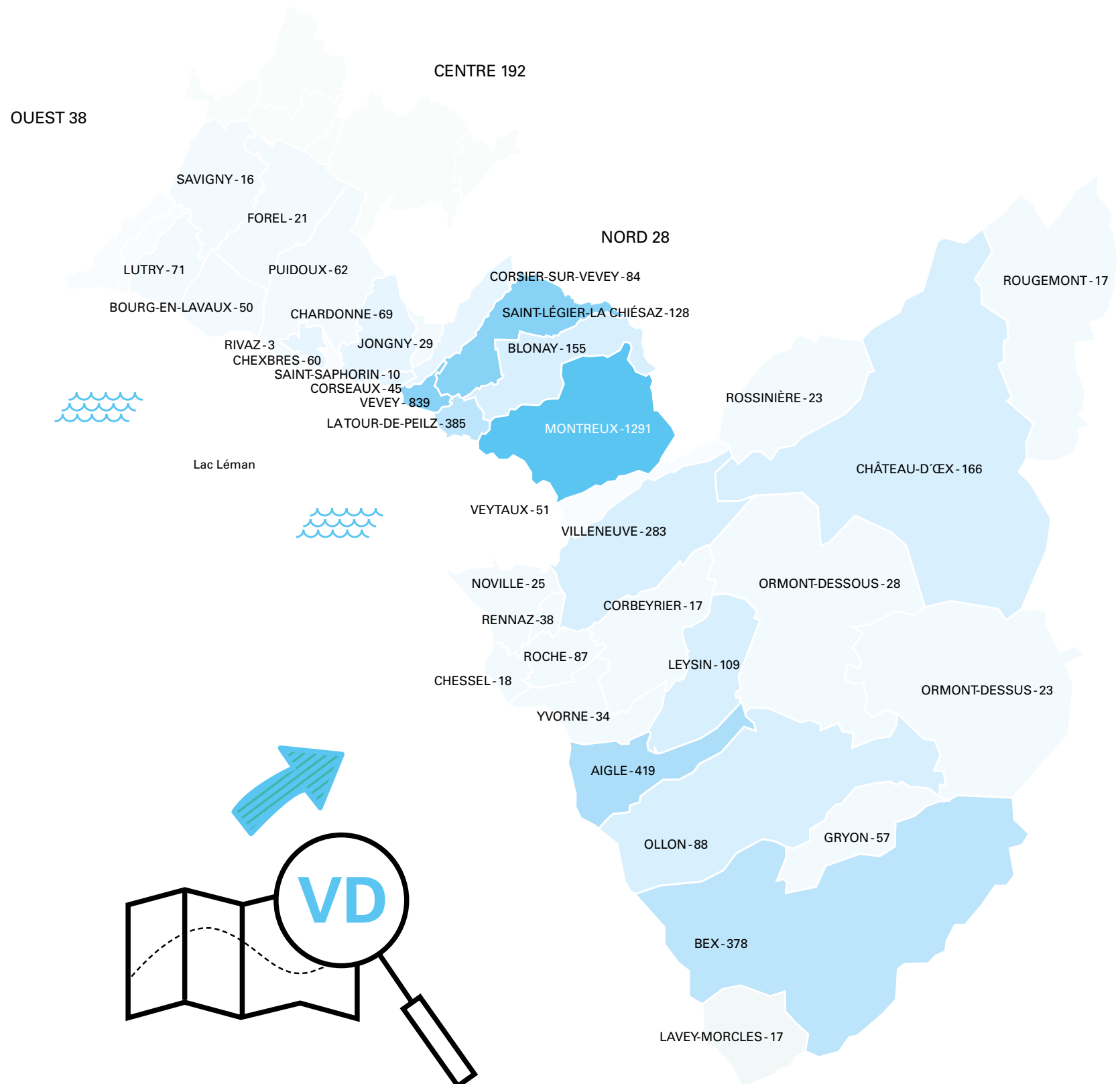
CANTON DE VAUD: 5'910 PATIENTS



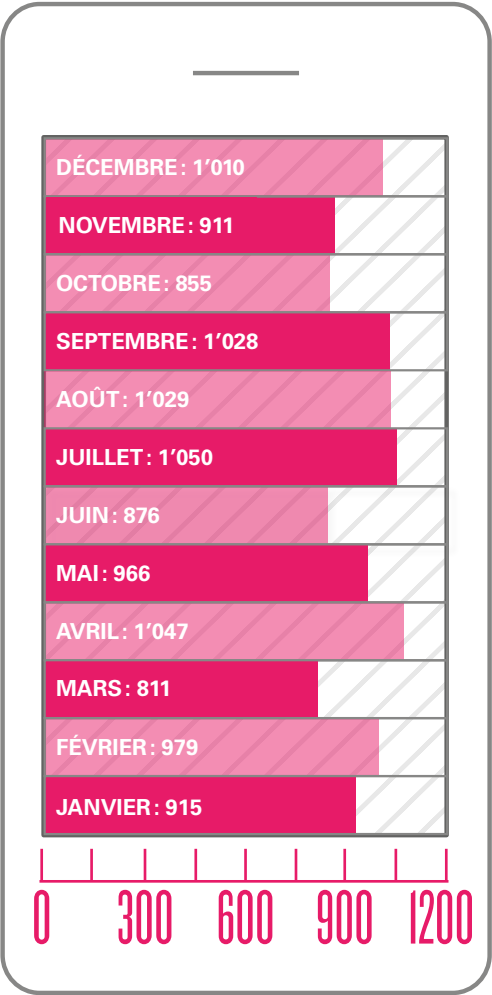
HORS CANTON: 873 PATIENTS



EST VAUDOIS – PATIENTS PAR COMMUNE



Appels sur notre Centrale d'Accueil et d'Orientation Psychiatrique au 0800 779 779



2024

11'369

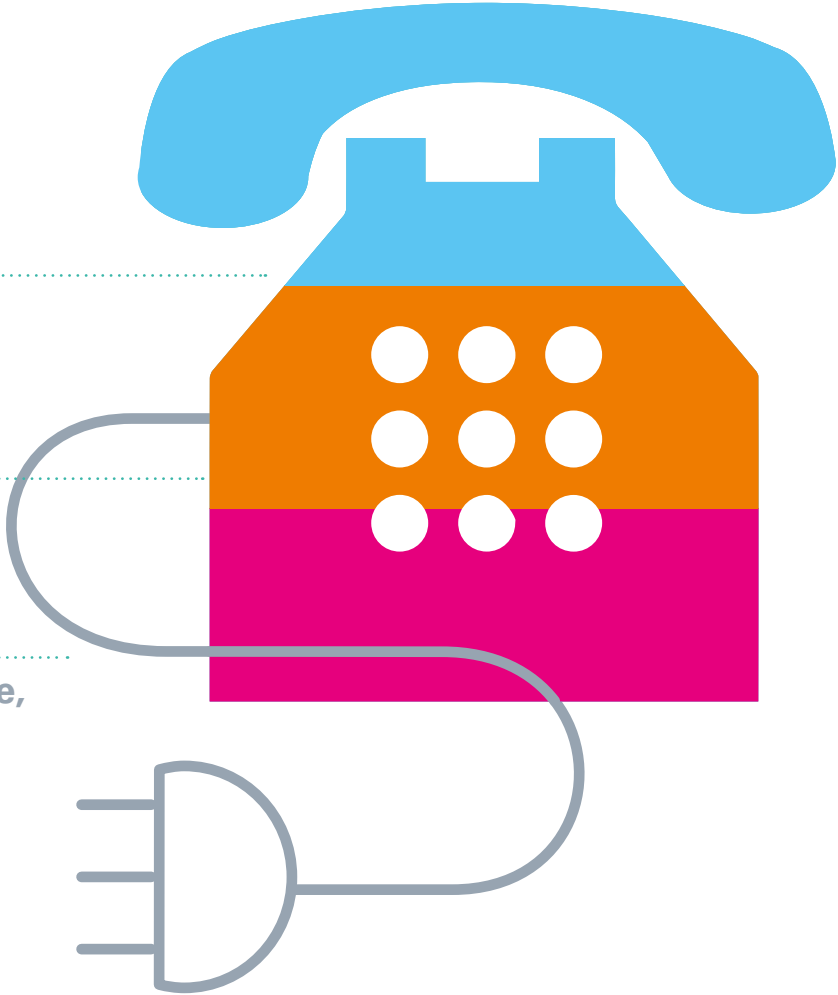
2023

12'500

2022

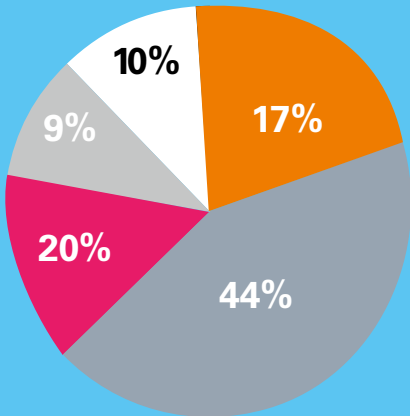
10'927

Notre ligne d'urgence, d'accueil et d'orientation psychiatrique démontre son rôle central dans la prise en soins.



479 collaborateurs: Répartition par catégorie de métier

- 211 PERSONNES DANS LE SECTEUR DES SOINS
- 81 MÉDECINS
- 95 AUTRES DISCIPLINES MÉDICALES
- 42 PERSONNEL ADMINISTRATIF
- 45 PERSONNEL CUISINE, SERVICE DE MAISON
- 6 SERVICE TECHNIQUE



*Sources des données: selon la définition Office Fédéral de Santé Publique (OFSP), il y a consultation ambulatoire lorsqu'une prestation est fournie à un patient «physiquement présent» et que cette prestation peut être «tarifairement comptabilisée». Il peut y avoir au maximum, par fournisseur de prestation et par patient, une consultation ambulatoire par jour. Les consultations avec tiers, les téléphones avec le patient ou encore les consultations non-facturables – financements PIG- ne sont pas comptés dans le total de consultations. Les éventuelles prestations fournies à deux moments différents de la journée dans une même unité comptent donc comme une seule consultation. Les consultations faites par deux thérapeutes de deux unités différentes (par ex. un médecin de l'unité A et un soignant de l'unité B) comptent une seule fois sur l'ensemble mais une fois dans chaque unité. De ce fait, le total général pourrait ne pas être la somme exacte des consultations par service. La variation et /ou comparaison de cette mesure entre les années peut être influencée par la structure du dispositif de soins, les ressources mises à disposition (EPT) et l'application des conventions de facturation.

2024 restera une année charnière, avec la redéfinition de notre gouvernance par la mise en service, dès le premier jour de l’an, de l’État-Major de Direction, garant d’une saine et harmonieuse alliance entre la clinique et la gestion. Cette nouvelle manière de travailler transversale et interdisciplinaire donne de la cohérence à notre action en favorisant l’intelligence collective.

Une nouvelle gouvernance redéfinie mais aussi renforcée par l’introduction de deux comités essentiels, validés par notre Conseil de Fondation ; l’un dédié à la stratégie clinique, l’autre à la gestion des risques et opportunités. Ces espaces d’échanges et de construction au sein de notre Conseil permettent de préparer l’avenir en adoptant une vision globale et stratégique sans jamais oublier notre mission.

LA GESTION, UN PARTENARIAT DURABLE AVEC LA CLINIQUE
Ces nouveautés illustrent parfaitement la réponse apportée aux impératifs de notre époque imposant un funambulisme permanent entre gestion et clinique. Prendre soin de celles et ceux qui souffrent, en étant quelquefois le dernier rempart à la précarisation ou le dernier tissu social d’une société dont ils se sentent parfois incompris, ne peut pas s’appuyer uniquement sur des règles et des procédures. Cela doit plutôt se concentrer sur un dispositif clinique, qui, tout en bénéficiant de l’apport de la gestion, dégage l’espace réflexif nécessaire pour coller au plus près des besoins de la population.

DÉFI DE L’ÉQUILIBRE FINANCIER EN SOIGNANT L’HUMAIN
Ce n’est désormais plus une surprise, les défis sont grandissants! Nous pouvons, évidemment, citer le contexte financier cantonal

sous tension qui contracte et conditionne notre activité mais aussi, et peut-être, surtout, les besoins toujours croissants de la santé mentale dans nos sociétés modernes.

La cible budgétaire imposée à court terme va évidemment nous occuper intensément. Nous mobiliserons les efforts nécessaires sans pour autant perdre de vue que la santé mentale est un enjeu humain, sociétal et éthique et qu’au sein de notre institution, la gestion restera un moyen et non pas une fin.

REMERCIEMENTS
Notre domaine d’activité requiert une énergie constante, une attention permanente aux autres ainsi qu’un engagement profond et sincère. Face à ces enjeux, notre responsabilité est de poursuivre notre engagement par des choix courageux et lucides tout en

cultivant notre capacité à nous projeter au-delà de l’urgence. À l’instar de nombreux efforts de longue haleine, la meilleure force motrice reste le cœur que l’on met à l’ouvrage. Pour toucher, il faut revenir à la source, se souvenir et cultiver individuellement ou collectivement, ce qui nous anime dans notre vie professionnelle, l’inestimable nécessité de notre mission, la fierté d’agir tous ensemble, chargés de qui nous sommes, réunissant nos forces de travail en les mettant au service des plus vulnérables. Assumer une telle complexité professionnelle au quotidien repose indéniablement sur une véritable vocation et dans cet esprit, je souhaite remercier celles et ceux qui sont l’ADN de notre Fondation, nos collaboratrices et collaborateurs, qu’il faut écouter, soutenir et mettre en capacité d’agir.



Une gouvernance non seulement redéfinie, mais aussi renforcée
Sébastien Monnay Directeur général

L’alliance entre la clinique et la gestion

L'évolution en psychiatrie ne réside pas seulement dans l'implémentation de nouvelles pratiques ou technologies, mais aussi dans la capacité à repenser nos soins sans cesse, intégrant les nouveautés tout en restant fidèle aux principes fondamentaux. Ces principes, la direction clinique doit sans cesse y prêter attention : le respect, l'altérité, la relation thérapeutique, l'interdisciplinarité et plus que jamais dans un monde comme nous le connaissons, la liberté.

Au-delà des contraintes économiques auxquelles toutes les institutions de soins ont à faire face, l'année 2024, a été marquée par de multiples évolutions de nos dispositifs de soins, souvent par petites touches et en vue de répondre aux besoins de la population. Comme toutes les institutions psychiatriques, nous avons dû faire face à une demande croissante tant pour la population âgée que pour les enfants-adolescents et les jeunes adultes. S'il nous est bien difficile de comprendre d'une manière simple les raisons de ces demandes de soin en augmentation, il est difficile de ne pas y voir un écho aux changements sociétaux, à un certain malaise de nos sociétés contemporaines.

ÉVITER LES SIMPLIFICATIONS HÂTIVES

En 1991 paraissait un ouvrage issu de la Fondation de Nant « Malaise dans l'institution » auquel nous pourrions plus d'un quart de siècle plus tard opposer « Malaise dans la civilisation », petit clin d'œil au texte de Freud de 1930. Près d'un siècle plus tard, ne sommes-nous pas à risque d'une répétition, que nous croyons si éloignée pétris que nous sommes de nos certitudes sur une évolution linéaire de notre monde ? Ces croyances naïves nous amènent parfois à chercher des solutions simples à des problèmes complexes, et c'est une attention permanente de la direction clinique de ne pas proposer de telles évolutions simplificatrices, comme pourrait nous y amener une pensée médicale basée uniquement sur une forme de « médecine basée sur les preuves », esquivant l'irréductible singularité du sujet.

POLITIQUE DES PETITS PAS

De multiples évolutions ont marqué nos dispositifs soignants durant cette année, dans la continuité de ces dernières années, en s'appuyant sur la capacité de chacun de nos collaborateurs à ajuster en permanence leurs pratiques. La direction clinique se doit de donner un cadre de travail sécurisant aux différents équipes interdisciplinaires, malgré tous les changements et évolutions permanentes d'une institution. Evoluer constamment en prenant appui sur le passé pour affronter les défis du futur représente certainement une des forces de la Fondation de Nant.

Comme nous l'avions conceptualisé dans le projet d'établissement, le rôle de la direction clinique est d'offrir un écrin, une base sur lesquelles toutes les équipes interdisciplinaires doivent pouvoir prendre appui. Ceci, pour garder un esprit d'innovation constante, afin que toute l'institution, l'appareil à penser de la Fondation de Nant, puisse s'adapter aux infinies variations de la clinique, des manifestations psychopathologiques, qui représentent la boussole de nos interventions soignantes et une garantie pour les patients de l'attention portée à la souffrance psychique singulière de chacun.



Nos patients sont la boussole de nos interventions soignantes

Professeur Philippe Rey-Bellet Directeur médical
Marina Kreus Directrice des soins

L'année 2024 aura été pour notre Service riche en évènements et lancements de grandes réflexions et mutations.

Avec le départ à la retraite de la Dre A. Pérez-Fuster, Médecin Cheffe Adjointe du Service prévu pour fin janvier 2025 ainsi que du Dr A. Rojas-Urrego, Médecin Chef de Service prévu en avril 2025, les recrutements ont débuté à l'été 2024.

En clinique, une forte augmentation des demandes de consultation surtout en urgence et/ou pour des situations de crise a été mise en évidence. L'activité ambulatoire était très soutenue avec une attention particulière au maintien des psychothérapies.

L'IMPORTANCE CRUCIALE DE LA LIAISON

Nous souhaiterions évoquer le travail de liaison du SPPEA avec ces structures d'accueil et les différentes modalités d'interventions auprès des jeunes migrants, en particulier du côté des Mineurs Non Accompagnés, mais également des mineurs migrants et leurs familles, plus particulièrement sous la responsabilité de Mme Fiona Fretz Tongue. Différents collaborateurs ont pu mettre en place des supervisions des équipes des foyers et le dispositif de consultations au sein de foyers a poursuivi son activité avec l'intervention d'une infirmière d'équipe mobile et une médecin assistante.

La liaison pédopsychiatrique a connu une forte augmentation de son activité, ayant nécessité souvent le renfort des ressources de la part de la consultation afin de mieux répondre aux besoins d'intervention de la pédopsychiatrie au sein de la pédiatrie. Dans ce registre, on notera la bonne collaboration avec le Service de pédiatrie ayant conduit également à l'élaboration d'algorithmes conjoints de gestion des urgences pédopsychiatriques.

Des réflexions avec la Direction ainsi que l'HRC ont été mises en place pour adapter le dispositif de liaison et mieux répondre à la croissance et changements des besoins. Un groupe de travail a été mis en place avec des représentants du SPPEA et de la pédiatrie.

Au niveau de l'Unité Hospitalière Psychiatrique pour Enfants et Adolescents « Mistral », l'activité clinique usuelle s'est poursuivie, en pouvant faire face au nombre et à la complexité des situations des patient(e)s accueilli(e)s. Nous nous trouvons face à des problématiques socio-sanitaires complexes autour des hospitalisations et nous sommes en lien avec plusieurs instances cantonales pour réfléchir à ces sujets.

À noter l'importante représentation du SPPEA avec participation active (posters, présentation orale) à différents congrès et journées de formations en 2024.

Les cadres du Service continuent à rester engagés dans la formation des psychothérapeutes (CAS, CEPUSPP) faisant partie du comité et s'engageant également à l'enseignement.

TEMPS FORTS

Juin

Fermeture du Centre thérapeutique de jour de Chamoyron, dont les activités ont été reprises par la Fondation Mémise comme école spécialisée, avec une liaison assurée par la Fondation de Nant

Octobre

Nomination de la Dre Afroditi Georgoulia Médecin cheffe de service

Novembre

Nomination de trois médecins adjoints, Dre Carolin Janetschek pour la consultation ambulatoire, Dr Killian De Bergh pour le dispositif d'urgence crise et la Dre Nadia Bouatay pour la liaison



Notre implantation dans le réseau par la liaison prend une importance croissante

Dre Afroditi Georgoulia Médecin cheffe de service
Manuela Chatagny Infirmière cheffe de service

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS	2022	2023	2024
Patients traités ¹	1'226	1'188	959
Cas ambulatoires ouverts ²	581	1'022	1'039
Consultations ³	10'740	11'402	11'362
Admissions	89	96	117
Journées d'hospitalisation facturables ⁴	2'533	2'642	2'793
Taux d'occupation	81%	84%	84%
DMS	32	28	24
Taux de réadmission	17%	12%	17%

- 1. Patients (cas AMBU) ayant reçu au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois
- 2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année
- 3. Nombre de consultations, selon la définition OFS, pendant l'année
- 4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement)

Sources des données : OPALE – DataWareHouse FHV – Swisscom
Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d'après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy). Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.



Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents

De manière générale, l'année 2024 a été marquée par une relative stabilité tant au niveau de l'institution que du service, ce qui a permis d'avancer un bon nombre de développements.

Au sein du site de Rennaz, les évolutions se sont centrées sur l'intensification de la collaboration entre les dispositifs d'urgence et de crise ainsi que sur l'approfondissement des activités de liaison avec nos partenaires somatiques de l'Hôpital Riviera Chablais. À noter que notre unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgences, Liaison a posé une demande de reconnaissance en tant qu'Etablissement de formation post graduée pour les médecins.

Priorisation des indications hospitalières

Les unités hospitalières ont été confrontées à la pression croissante des demandes d'hospitalisation, amenant à devoir davantage prioriser les indications. Dans ce contexte, l'enjeu central est de préserver la fonction soignante de l'hôpital malgré les injonctions sécuritaires et sociales dont il fait l'objet. À cette fin, un important travail sur le développement de programmes de soins a été entrepris.

Redéfinition de concept clinique

Dans le domaine ambulatoire, le concept clinique du Centre Thérapeutique de Jour (CTJ) a été revu dans le sens d'un développement des activités à visée de rétablissement et d'une meilleure intégration de soins avec la Consultation. L'Unité de Traitement des Addictions (UTA) a préparé le terrain pour l'introduction de plusieurs nouvelles prestations. Le Dispositif de Psychiatrie Transculturelle (DPT) a mis en place une collaboration étroite avec les Unités de soins pour Migrants (USMi) régionales. Le déploiement du Programme Jeunes Adultes (PJA) a fait l'objet d'intenses efforts sur le plan de l'investissement clinique, de la conceptualisation ainsi que des collaborations engagées, ouvrant la voie au déploiement envisagé.

Temps forts

Février

Ouverture de l'USMi Vevey, intégrant le Dispositif de psychiatrie transculturelle

Juin

Présentation du Programme jeunes adultes au congrès ISPS monde

Octobre

Définition des programmes de soins hospitaliers

Novembre

Finalisation du nouveau concept de Centre thérapeutique de jour et de Consultation adulte



Une année marquée par des programmes de soins repensés

Dr Urs Corrodi Médecin chef de service
Morgane Wirthner Infirmière cheffe de service
Michel Miazza Infirmier chef de service

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE L'ADULTE	2022	2023	2024
Patients traités¹	5'897	5'724	4'757
Cas ambulatoires ouverts²	5'317	5'190	4'981
Consultations³	40'968	36'605	36'287
Admissions	778	883	790
Journées d'hospitalisation⁴	18'254	18'613	17'212
Taux d'occupation	92%	94%	95%
DMS	18	19	14
Taux de réadmission	17%	20%	20%
Forfaits (HDJ)	972	948	1'006
Patients vus en liaison aux étages et aux urgences HRC	1'529	1'318	1'240
Consultations de liaison aux étages et aux urgences HRC	3'741	2'840	2'689
Supervisions d'équipe HRC	222	198	200
Patients vus en urgence psychiatrique	1'482	1'386	1'291
Consultations d'urgence psychiatrique	3'067	2'403	2'097
Appels répondus au 0800 779 779	10'927	12'500	11'369

1. Patients (cas AMBU) ayant reçu au moins une consultation pendant l'année. Les patients vus dans plus d'une unité comptent une seule fois. Depuis 2021 cette donnée inclut les consultations effectuées par l'Unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgence, Liaison située au sein des Urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais

2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l'année. Depuis 2021 cette donnée inclut les consultations effectuées par l'Unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgence, Liaison située au sein des Urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais

3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l'année. Depuis 2021 cette donnée inclut les consultations effectuées par l'Unité Soins psychiatriques, Accueil, Urgence, Liaison située au sein des Urgences de l'Hôpital Riviera-Chablais Vaud-Valais

4. Nombre de journées d'hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement).

CONSULTATIONS PAR LES DISPOSITIFS COMMUNAUTAIRES:
PROGRAMME JEUNES ADULTES, RÉSEAU DE SOUTIEN ET D'ORIENTATION
VERS LE TRAVAIL (RESSORT), DISPOSITIF DE PSYCHIATRIE TRANSCULTURELLE
ET DISPOSITIF MOBILE DE PSYCHIATRIE COMMUNAUTAIRE

5'326

La particularité de l’année réside dans la complexité croissante des situations avec une comorbidité somatique importante. Cela a exigé une vigilance permanente de jour comme de nuit. Plusieurs situations de fin de vie ont été accompagnées, soulignant le rôle des soins palliatifs dans notre pratique.

Notre Unité hospitalière psychiatrique de la personne âgée Molaine a accueilli un flux continu de patients, traduisant une forte sollicitation. Nous en profitons pour remercier nos collègues du Service de psychiatrie et psychothérapie de l’adulte qui nous ont régulièrement soutenus en accueillant des patients de plus de 65 ans au sein de leurs unités.

Les admissions ont concerné un large spectre de pathologies. Un pourcentage significatif des patients présentait des démences avancées souvent accompagnées de troubles du comportement majeurs nécessitant une prise en charge spécifique alliant plusieurs approches, un travail d’équilibriste. La dimension humaine et éthique de tous les accompagnements a été centrale avec un souci constant de respecter la dignité, les souhaits des patients, ainsi que l’intégration des proches et des familles.

Adaptabilité, solidarité, créativité et professionnalisme ont été les maîtres-mots des équipes. Des ajustements, réorganisations, prises d’initiatives innovantes dans les approches thérapeutiques, et une attention particulière portée à la qualité de la relation ont permis de maintenir un haut niveau de soin.

SOLLICITATION DES EMS
L’année 2024 a été marquée par une sollicitation accrue des équipes ambulatoires, en raison de l’augmentation constante des demandes émanant des maisons de retraite.

Cette tendance reflète les défis croissants auxquels nos partenaires sont confrontés, notamment en ce qui concerne la prise en charge du « Grand âge » et des pathologies démentielles associées.

Le vieillissement de la population est une réalité incontournable et cette évolution démographique exerce une pression significative sur notre service ainsi que nos partenaires, les établissements médico-sociaux mais également les soins à domicile.

Nos équipes ambulatoires EMPA / consultation et CTJ ont fait preuve d’une agilité sans faille pour répondre aux demandes et aux besoins de nos partenaires.

TEMPS FORTS
Février

Projet pilote de Méditation en pleine conscience dans le cadre du programme Vieillir 2030, démontrant sa faisabilité.

Juillet

Projet d’écoute musicale à l’Unité hospitalière Molaine, en collaboration avec la Haute Ecole de Musique de Lausanne.

Août

Engagement d’Isabelle Chauvey en qualité d’ICUS des unités ambulatoires.



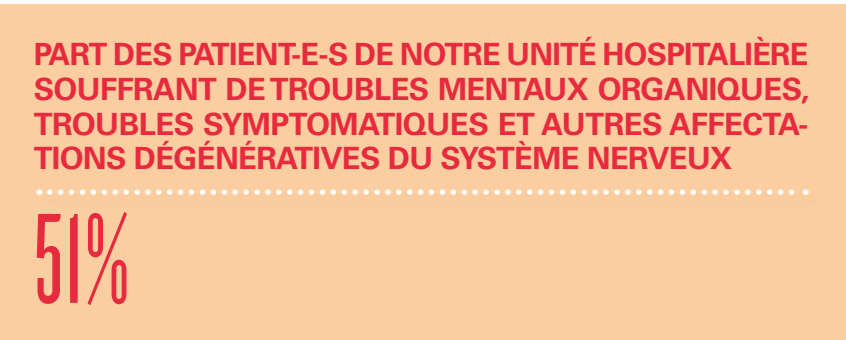
Nos collègues font un véritable travail d’équilibristes

Dr Mazen Almesber Médecin chef de service
Lina Tufo Andaloro Infirmière cheffe de service

SERVICE DE PSYCHIATRIE ET PSYCHOTHÉRAPIE DE LA PERSONNE ÂGÉE	2022	2023	2024
Patients traités ¹	1’264	1’252	1’217
Cas ambulatoires ouverts ²	584	617	661
Consultations ³	6’534	5’710	5’027
Admissions	181	130	165
Journées d’hospitalisation facturables ⁴	5’718	6’086	5’359
Taux d’occupation	87%	96%	93%
DMS	31	39	33
Taux de réadmission	17%	19%	15%
Forfaits (HDJ)	2’728	2’940	2’431

- 1. Patients (cas AMBU) ayant reçu au moins une consultation pendant l’année. Les patients vus dans plus d’une unité comptent une seule fois
- 2. Nombre de dossiers (cas AMBU) ouverts pendant l’année
- 3. Nombre consultations, selon la définition OFS, pendant l’année
- 4. Nombre de journées d’hospitalisations indépendamment du type de facturation (hospitalisation ou hébergement)

Sources des données : OPALÉ – DataWareHouse FHV – Swisscom
Afin de faciliter la comparaison entre les années, nous avons actualisé certains indicateurs d’après une nouvelle méthode de calcul (avant-après TarPsy). Certains indicateurs peuvent avoir quelques petites différences avec les rapports précédents.



Les 484 collaboratrices et collaborateurs présents en 2024 ont représenté 329 EPT (équivalent temps plein). On constate que plus de 80 % des forces de travail, des médecins aux psychologues en passant par les infirmières ou infirmiers et les ASSC, sont actives directement dans les soins aux patients. Ce chiffre avoisine les 90 % si on considère que le travail des personnes au service de l'intendance ou de la cuisine qui participent de manière importante au bien-être du patient.

AUGMENTATION DES EFFECTIFS

En 2024, l’effectif de la fondation a augmenté d’une quinzaine d’EPT malgré une diminution de postes liée au transfert du centre thérapeutique de jour pour enfants et adolescents (CTJE) à la Fondation Mémise. Pendant cette même période le taux de rotation global a augmenté très légèrement, en partie dû au transfert du CTJE sans lequel il aurait poursuivi sa baisse selon la tendance entamée en 2023.

FORMATION CONTINUE

Les absences non-planifiées pour cause de maladie ou d’accident ont connu une baisse significative pour la deuxième année consécutive, passant de 7.71 % en 2022 à 7.17 % en 2023 et finalement à 6.5% en 2024. Le taux d’absence global a quant à lui marqué une augmentation due aux congés maternité qui ont augmenté de 0.8 % entre 2023 et 2024.



Un accent porté sur les valeurs dans la formation de nos cadres supérieur-e-s

Céline Aeby Directrice des relations humaines

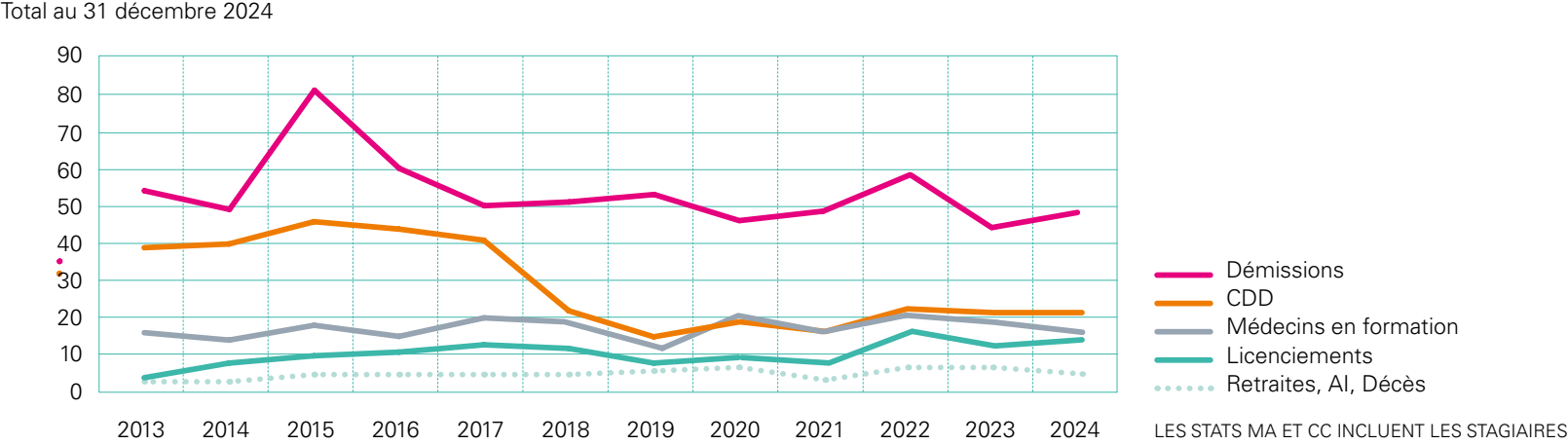
TEMPS FORTS

En 2024, le service des relations humaines a organisé des journées de formation des cadres supérieur-e-s et de proximité afin de sensibiliser à des thématiques importantes pour la gestion de leurs collaboratrices et collaborateurs. En introduction de ces journées, les valeurs de la Fondation et leurs trois piliers ont été rappelés de manière à conscientiser chacun sur l’importance de faciliter le « faire ensemble » et « l’engagement » des bonnes « compétences » pour que le « sens », le « plaisir » et la « réussite » puissent être vécus au quotidien. Le système d’évaluation des performances construit sur la base de ces valeurs, l’importance pour le cadre de poser un cadre clair et défini de travail pour ses collaboratrices et collaborateurs, les éléments de gestion du temps, de suivi des absences, les mécanismes de soutien de collègues en difficulté, les bases du recrutement etc. sont autant de thèmes qui ont pu être passés en revue.

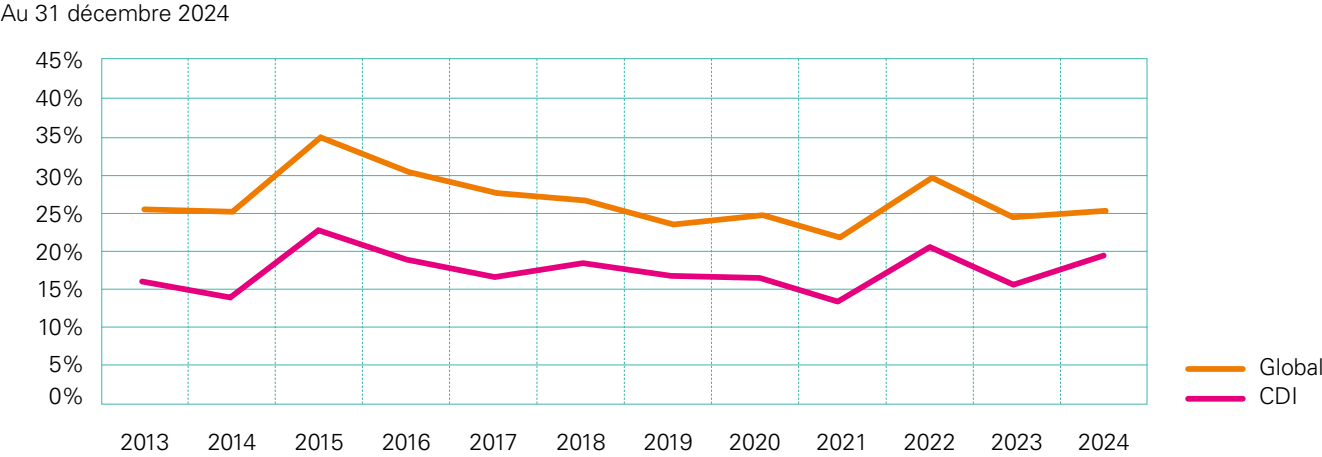
PRÉVENTION CONTRE LE HARCÈLEMENT ET LE SEXISME

Ces dernières années, la Fédération des hôpitaux vaudois (FHV) a lancé une campagne de prévention à laquelle la Fondation de Nant a participé. Depuis, une psychologue du travail et des organisations du service RH traite ce thème sensible avec toutes les nouvelles personnes engagées par la Fondation lors des journées d’accueil. Une personne de confiance interne et externe sont à disposition des collaboratrices et collaborateurs désirant déposer une plainte ou simplement demander conseil dans des situations d’inconfort. Estimant que les cadres institutionnels devaient être encore plus attentifs à cette question d’actualité, ce thème a été largement repris lors des formations.

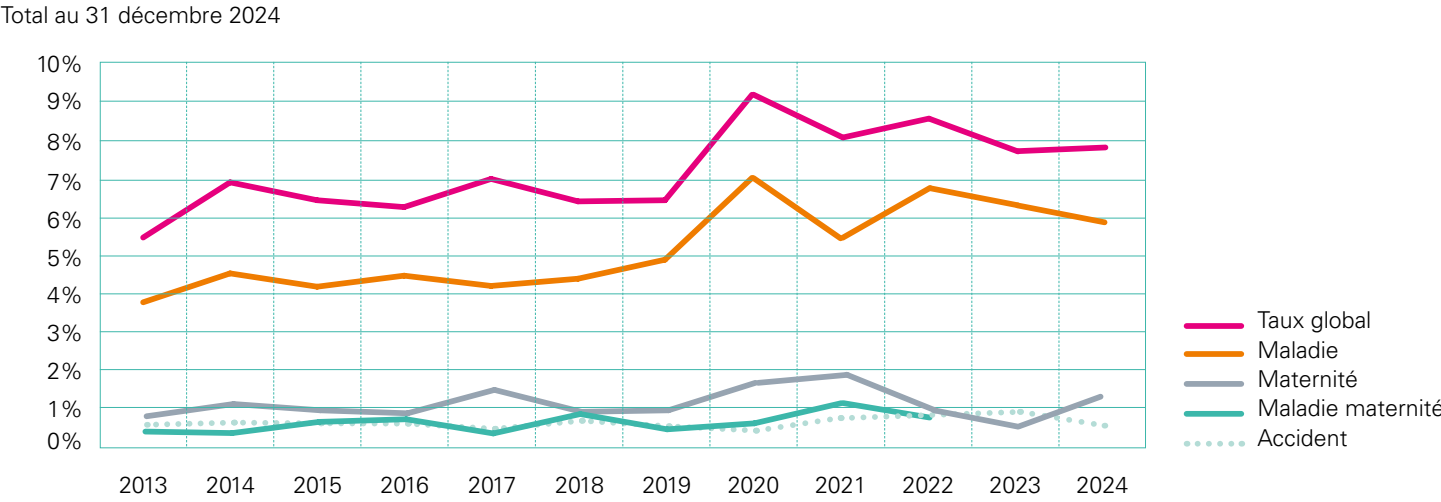
NOMBRE DE DÉPARTS – MOTIFS



TAUX DE ROTATION



TAUX D'ABSENCES





3^e étage
Département de Psychiatrie: Soins de jour, DÉPART et UGE



2^e étage
Unité des expertises
Service de Psychiatrie et Psychothérapie Communautaire
Consultations

← Unité de Traitement des Addictions
Espace visiteurs & parents



En 2024, la Fondation de Nant a accueilli le 51ème Colloque du Groupement des hôpitaux de jour psychiatriques les 15 et 16 novembre. Le 15 novembre, les conférences ont eu lieu à la salle Del Castillo, à Vevey. Le 16 novembre, les ateliers ont eu lieu sur le site de la Fondation de Nant, à Corsier-sur-Vevey, avec quelque 25 ateliers répartis entre les différentes salles du site. Avec 175 participants venant de Suisse, France, Belgique et du Luxembourg ; cet événement a été un vrai défi pour notre institution, mais une réussite grâce à l’investissement de nos collaboratrices et collaborateurs.

AUTRES EVENEMENTS

Le 25 mai, la Fondation de Nant a accueilli la 12ème journée de l’Association européenne de psychopathologie de l’enfant et de l’adolescent – section suisse. Le 27 septembre, elle a accueilli la 17ème journée ISPS.

Le 19 septembre, M. Dominique Friard, ISP, Superviseur d’équipes, rédacteur-en-chef-adjoint de la Revue Santé Mentale, Vice-président de l’association Serpsy (Soins Etudes et Recherches en Psychiatrie) a présenté une conférence sur le thème « L’entretien empêché », qui a remporté un vif succès.

Après une pause de 2 ans, la formation à l’Approche familiale psychanalytique est revenue et 23 participant(e)s ont pu se former durant 9 journées.

Le 14 novembre, lors de la JOM (Journée Oser tous les métiers), 9 enfants ont pu découvrir les différents métiers de l’Hôpital. Tous étaient enchantés par le riche programme préparé par nos collègues.

ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES EN 2024

- 73 nouvelles et nouveaux collaboratrices et collaborateurs ont bénéficié d’une journée lors de leur prise de poste. En 2024, 10 journées ont eu lieu.
- Le Starterkit a permis de former 24 nouvelles personnes impliquées dans les soins.
- Les 7 présentations du cycle de Formation continue en psychopharmacologie ont accueilli 324 participants dont 120 externes, avec une répartition de 44% en présentiel et 56% en visio-conférence.
- Les 6 conférences de la Psychanalyse Autrement avec pour thème «La demande» ont rassemblé 156 participants dont 78 externes. Cette année, 4 conférences étaient exclusivement en présentiel.
- La Fondation de Nant a accueilli 129 stagiaires dans les professions soignantes (infirmiers, ASSC, ergothérapeutes) en formation, 29 médecins stagiaires, 7 psychologues stagiaires, 2 éducateurs stagiaires.



2024 a placé nos conférences et formations au coeur de l’attention

Cécile Margueron Responsable de formation

L’année 2024 a été marquée par la mise en place d’un Etat-Major de Direction (EMD). Ce nouvel organe institutionnel réunit des collaborateurs des services transverses comme les ressources humaines, le juridique, la communication, la sécurité des patients, la finance, la logistique et les systèmes d’information. Cette cellule joue un rôle clé dans la planification stratégique, la coordination et la prise de décision. Sa principale raison d’être est soutenir le Directeur général, la Direction générale et la chefferie des 3 services, en fournissant des informations, des analyses et des recommandations pour aider la Direction à prendre des décisions éclairées et la guider vers la réalisation de ses objectifs opérationnels et stratégiques à court, moyen et long terme.

PARTENARIAT CLINIQUE ET GESTION

En plus d’être un soutien pour la Direction Générale, l’EMD a pour volonté de favoriser le travail en partenariat entre clinique et gestion.

Grâce à une dynamique de travail collective et une forte implication de l’ensemble de ses membres, l’EMD a pu mener à bien et initier plusieurs projets essentiels et ambitieux.

DYNAMIQUE DE PROJET

Sans être exhaustif, voici les principaux projets/mandats dans lesquels l’Etat-Major de Direction s’est investi en 2024 :

- implémentation d’une unité spécifique pour l’établissement des expertises ;
- projet Equilibre, actions d’accompagnement auprès des collaboratrices et collaborateurs du terrain et développement d’outils de soutien des cadres intermédiaires dans leurs tâches managériales ;
- projet Perspectives : avant les départs du médecin chef et de son adjointe, le service de psychiatrie des enfants et adolescents a fait un bilan en termes d’Invention et de Tradition, de nouvelles perspectives à ouvrir et d’acquis anciens et plus récents à maintenir ;
- réorganisation des dispositifs thérapeutiques des centres de jour de l’adulte et de la personne âgée ;
- projets pour l’unité de traitements des addictions (UTA) : de nouvelles substances (Eskétamine, Psychédéliques) et traitements médicamenteux, strictement encadrés, sont utilisés dans le domaine des addictions et l’UTA commencera à les appliquer ;
- réorganisation de la structure et fonctionnement du pool d’infirmiers et de la gestion des intérimaires
- nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) : des actions sur différents domaines (clinique, RH, cybersécurité, etc.) sont en train d’être déployées.

L’année 2024 a donc été riche en accomplissements. L’année 2025 se profile avec de nouveaux défis et opportunités. Le travail collaboratif entre les différents domaines et la direction restera au cœur de l’approche de l’Etat-major de direction en vue de garantir la réussite des projets de la Fondation de Nant et atteindre les objectifs stratégiques institutionnels.



Nous concrétisons le partenariat entre clinique et gestion

Marcos della Paolera Chef de l’Etat-Major de Direction

En 2024, notre Fondation a consolidé ses efforts vers un équilibre financier durable. L'année a été marquée par une maîtrise rigoureuse de nos charges, tout en maintenant la qualité de nos prestations de soins.

Grâce à un suivi renforcé de nos équipes et à leur engagement quotidien, la saisie des prestations ambulatoires a continué de s'améliorer, assurant une facturation plus complète et fidèle à l'activité réelle.

Dans ce cadre, le projet « Équilibre » s'est poursuivi au sein de la Fondation et a joué un rôle essentiel. Il a permis un accompagnement ciblé des équipes, les soutenant dans l'amélioration continue de la saisie des prestations ambulatoires.

Nous avons également constaté une progression notable des prises en charge complexes, reflétant à la fois l'évolution des besoins de la population et l'expertise grandissante de nos professionnels.

Ces avancées traduisent une volonté claire : offrir un accompagnement adapté, tout en assurant la pérennité de notre modèle économique.



La discipline budgétaire, et l'accompagnement de situations toujours plus complexes démontrent notre capacité à évoluer avec exigence et humanité.

Fabrice Marclay Directeur financier et administratif

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023

ACTIF CHF	2024	2023
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie	716'124	54'580
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de service	5'622'145	6'043'012
Autres créances à court terme	100'018	2'748
Stocks et en cours de facturation	3'692'217	2'859'916
Actifs de régularisation	894'780	553'318
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	11'025'284	9'513'573

ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations financières	1'000	1'000
Immobilisations corporelles	20'478'102	21'561'540
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	20'478'102	22'742'876
TOTAL DE L'ACTIF	31'503'386	31'076'113

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2023		
PASSIF		
CHF		
CAPITAUX ÉTRANGERS	2024	2023
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de service	3'005'730	2'484'718
Dettes à court terme portant intérêts	2'521'010	1'342'655
Autres dettes à court terme	202'041	134'978
Passifs de régularisation	1'324'515	1'332'379
Provision	25'000	25'000
Capitaux étrangers à court terme	7'078'296	5'319'730
Dettes à long terme portant intérêt	12'845'853	13'323'513
Autres dettes à long terme	1'686'818	1'220'492
Fonds étrangers à long terme affectés	0	690'529
Capitaux étrangers à long terme	14'532'671	15'234'534
TOTAL DES CAPITAUX ÉTRANGERS	21'610'967	20'554'264

CAPITAUX PROPRES		
Capital de dotation	2'840'000	2'840'000
Perte cumulée années antérieures	-1'111'553	-12'884
Fonds affectés	8'894'050	8'793'401
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	9'892'419	10'521'848
TOTAL DU PASSIF	31'503'386	31'076'113

COMPTE DE RESULTAT DES EXERCICES	2024	2023
CHF		
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services	51'292'254	47'573'097
Charges d'exploitation	-52'138'498	-48'662'474
RÉSULTAT AVANT COMPTE D'INVESTISSEMENT	-846'243	-1'089'377

COMPTE D'INVESTISSEMENTS		
Produits d'investissements	2'406'037.74	2'810'476.93
Amortissements	-1'276'906	-1'329'990
Charges d'investissement	-1'024'512	-1'359'923
Variation nette sur fonds	-100'649	-117'302
Résultat compte d'investissements	3'971	3'261
RESULTAT D'EXPLOITATION	-842'273	-1'086'116

CHARGES ET PRODUITS HORS EXPLOITATION		
RÉSULTAT HORS EXPLOITATION	112'194	-12'552
RESULTAT D'EXERCICE	-730'078	-1'098'669

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CHF	2024	2023
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-730'078	-1'098'669
Variation des fonds affectés	-660'430	232'842
Variation provisions	-46'127	587'706
Plus et moins value sur immobilisations financières	-	-
Amortissements	1'277'787	1'330'871
Autres produits non monétaires- revalorisation REKOLE	10'581	-591'144
Bénéfice provenant de l'actif immobilisé- Villa Aigle (2023)- véhicule (2024)	-800-	-220'596
MARGE D'AUTOFINANCEMENT	-149'066	211'565
Variation des créances résultant de livraisons et de prestations	466'993	-1'365'653
Variation des autres créances à court terme	-97'270	-2'730
Variation des stocks et en cours de facturation	-832'301	34'703
Variation des actifs de régularisation	-341'463	1'385'279
Variation des dettes résultant de livraisons et de prestations	521'013	-701'984
Variation des autres dettes	603'939	10'964
Variation des passifs de régularisation	-7'865	-17'693
Amortissement/réévaluation de l'actif immobilisé	-	-
VARIATION DES BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT	313'048	-657'114
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION	163'982	-445'549
Paielements provenant de désinvestissements (vente) immobiliers	800	851'000
Versements pour investissements immobiliers	-34'603	-39'308
Versements pour investissements mobiliers	-169'329	-121'041
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENTS	-203'132	690'651
Renouvellement d'emprunts	2'000'000	-
Remboursement d'emprunts	-466'990	-883'629
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	1'533'010	-883'629
FLUX NET DE TRÉSORERIE	1'493'860	-638'527
Trésorerie au 31.12.	716'124	-777'736
Trésorerie au 01.01	-777'736	-139'209
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE*	1'493'860	-638'527

* Trésorerie active moins dettes bancaires à court terme

Fidag

FRIBOURG | GENÈVE | JURA | VALAIS | VAUD

Rapport de l'organe de révision sur l'audit des comptes annuels au conseil de fondation de la Fondation de Nant, à Corsier-sur-Vevey

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation de Nant, comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de variation des fonds propres et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités du conseil de fondation relatives aux comptes annuels

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'activité. Il a en outre la responsabilité de présenter, cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalie significative, que celle-ci provienne de fraudes ou résulte d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

F

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTSuisse : <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 83b al. 3 CC en lien avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDAG Audit SA

Jean-Claude De Iaco
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

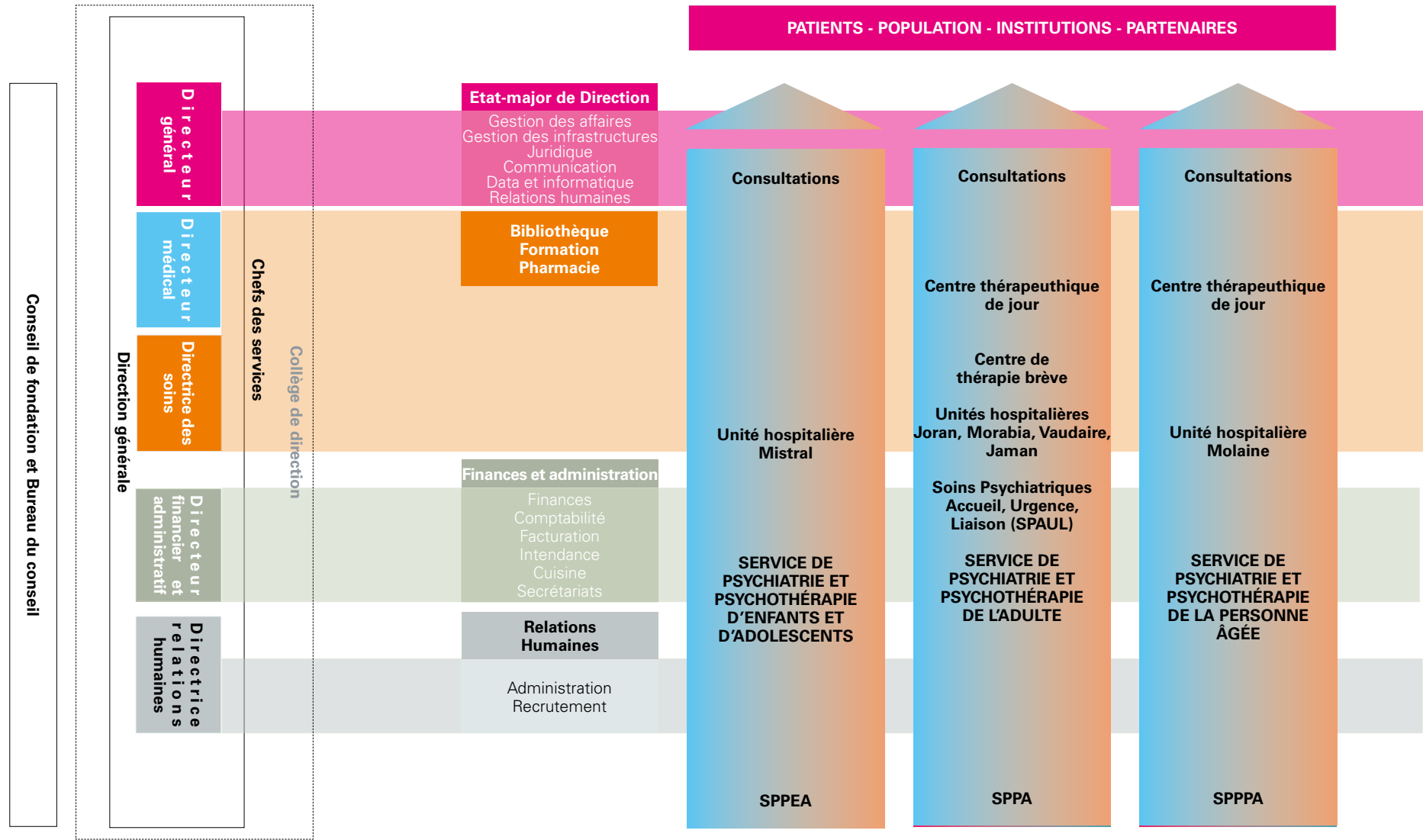
Adeline Bild
Experte-réviseur agréée

Lausanne, le 15 mai 2025
Exemplaire numérique

Annexes : Comptes annuels

Rapport de l'Organe de Révision

Rojas-Urrego A., <i>La hantise de l’oubli</i> , Publication, Le présent de la psychanalyse, 2024/1, n° 11, p. 79-98, janvier 2024	Rojas-Urrego A., « <i>Ce corps étranger</i> » in <i>Sous emprise</i> (Dir. F. Dargent, M. De Luca), Publication, Presses universitaires de France, mai 2024	Barth J., Coquoz P., Pollet-Villard L., Chauvey I. <i>Symposium EMIR : Les états confusionnels</i> , Animation d’ateliers, Octobre 2024, Fondation de Nant, Corsier-sur-Vevey	Gomes Rodrigues V., Trabelsi T., <i>L’échappée belle : histoire d’une évasion en douceur</i> , Intervention, 51ème Colloque du Groupement des hôpitaux de jour psychiatriques, Fondation de Nant, Vevey, Suisse, novembre 2024
Rojas-Urrego A., <i>Perdre le sol</i> , Publication, Documents & Débats No115, p.78-88, janvier 2024	Carnevale D., Pérez Fuster A., <i>Quand les agirs deviennent des mots...après un psychodrame !</i> , Publication, Revue Psychothérapies 2024/2 Vol. 44, juin 2024	Le Moullec-Tourtier D., <i>Hôpital des Temps modernes : place de la rencontre et de la créativité ISPS 2024 Psychose et créativité</i> , Intervention, Congrès ISPS 2024 Psychose et créativité, Fondation de Nant, septembre 2024	Miazza M., <i>Les chemins du rétablissement : une co-construction</i> , Intervention, 51ème Colloque du Groupement des hôpitaux de jour psychiatriques, Fondation de Nant, Vevey, Suisse, novembre 2024
Rey-Bellet P., <i>La psychanalyse et ses marges</i> , Revue Psychothérapies 2024/1 Vol. 44	Frambatti L. Khachouf T., Lecourt S., <i>Nant Foundation Young Adult Program: baking a home-made early-intervention program</i> , Intervention, Congrès ISPS 2024, Helsinki, juin 2024	Desponds S., Draï J., Hannon V., Vagnieres J., <i>Crises ou opportunités ? Les contraintes de la réalité comme moteur d’innovation</i> , Publication, Revue Francophone des Hôpitaux de jour, novembre 2024	Draï J., Kozic L., <i>Temporalité de l’art en institution / Mise en place d’un groupe de création en hôpital de jour : art et temps un dialogue infini</i> , Intervention, 51ème Colloque du Groupement des hôpitaux de jour psychiatriques, Fondation de Nant, Vevey, Suisse, novembre 2024
Carnevale D. <i>Quelle thérapie pour quelle hyperactivité ?</i> , Publication, Revue Médicale Suisse, mars 2024	Carnevale D., Petit S., Rojas-Urrego A. <i>Le travail thérapeutique avec les migrants mineurs non accompagnés</i> , Poster, Congrès SSPPEA, Lausanne, août 2024	Canton N., Fetherston A., Lüssi M-C., Mezzo B., Sougal M., <i>L’histoire d’un hôpital de Jour pour la personne âgée</i> , Intervention, 51ème Colloque du Groupement des hôpitaux de jour psychiatriques, Fondation de Nant, Vevey, Suisse, novembre 2024	



BUT DE LA FONDATION

La Fondation est une fondation de droit privé, dont le but est d'organiser la psychiatrie publique dans le secteur et de dispenser les soins qui en découlent, conformément à la convention conclue avec l'Etat de Vaud.

BASE JURIDIQUE

Selon les statuts du 31 juillet 2019. La Fondation est enregistrée auprès de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale avec le numéro 100889.

RÈGLEMENTS EN VIGUEUR

Règlement du conseil de fondation – 31.07.2019
Règlement du bureau du conseil de fondation – 30.04.2019

ORGANES DE DIRECTION

Les informations de cette page sont celles valables en date du 1^{er} juin 2025

CONSEIL DE FONDATION

Président, [M. Jean DE GAUTARD](#)
Avocat
Vice-président, [M. Claude REY](#)
Expert comptable

MEMBRES

[Mme Susanne CORNAZ](#)
Médecin
[M. Stéphane COSANDEY](#)
Directeur, Institut et Haute Ecole de la Santé La Source
[M. José IGLESIAS](#)
Directeur des soins, Hôpital Riviera Chablais, Vaud-Valais
[M. Jacques LAGET](#)
Psychiatre et psychothérapeute FMH
[M. Yvan LEUPIN](#)
Notaire
[M. Fabrice MEZINO](#)
Médecin
[M. Christian NEUKOMM](#)
Pharmacien
[M. Maurice NEYROUD](#)
Député, Vigneron à Chardonne
[M. Pascal NICOLLIER](#)
Avocat
[M. Nicolas RACINE](#)
Infirmier chef
Centre neuchâtelois de psychiatrie
[M. Claude ROMY](#)
Economiste d'entreprises HES
[Mme Christine SATTIVA SPRING](#)
Avocate
[M. Vincent SCHNEEBELI](#)
Directeur des soins, DP-CHUV
[Mme Cornelia STOERI](#)
Psychologue du travail

BUREAU DU CONSEIL

Président, [M. Jean DE GAUTARD](#)
Vice-Président, [M. Claude REY](#)
[M. Nicolas RACINE](#)
[Mme Christine SATTIVA SPRING](#)

DIRECTION

[M. Sébastien MONNAY](#)
Directeur général
[Prof. Philippe REY-BELLET](#)
Directeur médical
[Mme Marina KREUS](#)
Directrice des soins
[M. Fabrice MARCLAY](#)
Directeur financier et administratif
[Mme Céline AEBY](#)
Directrice des relations humaines

DIRECTION ET
SERVICE DE GESTION
Direction, communication,
comptabilité, facturation,
relations humaines,
qualité, informatique
Site de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
fondation@nant.ch

SERVICE DE PSYCHIATRIE
ET DE PSYCHOTHÉRAPIE
D'ENFANTS ET
D'ADOLESCENTS
Dre Afroditi Georgoulia
Médecin cheffe de service
Manuela Chatagny
Infirmière cheffe de service

Equipe Mobile d'Enfants
et d'Adolescents
Tél. 0800 779 779
emea@nant.ch
Dr Kilian De Bergh
Chef de clinique adjoint
Marion Bühlmann
Infirmière

Consultation de
Château-d'Œx
Route des Chenolettes 4
1660 Château d'Œx
Tél. 021 965 78 70
cpea.chablais@nant.ch
Dre Carolin Janetschek
Médecin adjointe

Consultation de Rennaz
Site de Rennaz
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6A
1847 Rennaz
Tél. 021 965 78 70
cpea.chablais@nant.ch
Dre Nadia Bouatay
Médecin adjointe
Dre Carolin Janetschek
Médecin adjointe

Unité Hospitalière
Psychiatrique de
l'Enfant et de
l'Adolescent Mistral
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
uh.mistral@nant.ch
Dr Dino Carnevale
Médecin adjoint
Melanie Cherix Parchet
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins

SERVICE DE
PSYCHIATRIE ET
PSYCHOTHÉRAPIE
DE L'ADULTE
Dr Urs Corrodi
Médecin chef de service
Michel Miazza
Infirmier chef de service
Morgane Wirthner
Infirmière cheffe de service

Soins psychiatriques
accueil, urgence, liaison
Hôpital Riviera Chablais
Route du Vieux-Sequoia 20
1847 Rennaz
Tél. 0800 779 779
Dre Mihaela-Alina Petrache
Médecin adjointe
Dre Laura Domingues Viegas
Médecin adjointe
Odile du Pasquier
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins
Luca Leardini
Psychologue adjoint

Centre de Thérapie Brève
Site de Rennaz
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6A
1847 Rennaz
Tél. 021 965 76 00
ctb@nant.ch
Dre Sarah Rey-Bellet
Médecin adjointe
Odile du Pasquier
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins
Laura Frambati
Psychologue adjointe

Hôpital Psychiatrique
Adulte
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
hopital@nant.ch
Dre Delphine Le Moullec-
Tourtier
Médecin adjointe

Unité de Joran
uh.joran@nant.ch
Véronique Rodrigues
Gomes
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins

Unité de Morabia
uh.morabia@nant.ch
Carole Amoroso Averous
Infirmière Cheffe d'Unité
de Soins

Unité de Vaudaire
uh.vaudaire@nant.ch

Unité Jaman
Avenue de Sully 2
1814 La Tour-de-Peilz
Tél. 021 965 77 77
uh.jaman@nant.ch
Remy Volet
Infirmier Chef d'Unité
de Soins
Equipe de nuit
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Consultations
Centre thérapeutique
de jour
Dr Nader Attalla
Médecin adjoint
Julien Vagnieres
Infirmier Chef
d'Unité de Soins
Justin Baudraz
Psychologue adjoint

Site de Vevey
Rue des Communaux 7
1800 Vevey
Tél. 021 965 73 00
cpc.riviera@nant.ch

Site d'Aigle
Rue Margencel 5B
1860 Aigle
Tél. 021 965 78 50
cpc.chablais@nant.ch

Site de Château d'Œx
Route des Chenolettes 4
1660 Château-d'Œx
Tél. 021 965 78 50
cpc.chablais@nant.ch

Unité de traitement
des addictions
Dispositif Cantonal
d'Indication et de
Suivi en Addictologie
(DCISA)
Avenue des Alpes 66
1820 Montreux
Tél. 021 965 76 50
uta.riviera@nant.ch
Dr Mohamed Hachaichi-
Nicolas Joost
Infirmier Chef
d'Unité de Soins

Dispositifs
communautaires
Dr Timothy Khachouf
Médecin adjoint
Stella Lecourt
Infirmière Cheffe
d'Unité de Soins
Richard Simon
Psychologue adjoint
Laura Frambati
Psychologue adjointe

Dispositif de Psychiatrie
Transculturelle (DPT)
Rue des Communaux 7
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 00
dpt@nant.ch

Dispositif Mobile
de Psychiatrie
Communautaire
(DMPC)
Fondation de Nant
Route de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 52
dmpe@nant.ch

Dispositif de RESeau
de Soutien et
d'Orientation vers
le Travail (RESSORT)
Rue des Communaux 7
1800 Vevey
Tél. 021 965 75 50
ressort@nant.ch

Programme
jeunes adultes
Tél. 021 965 72 00

SERVICE DE PSYCHIATRIE
ET PSYCHOTHÉRAPIE
DE LA PERSONNE ÂGÉE
Dr Mazen Almesber
Médecin chef de service
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Equipe Mobile de
Psychiatrie de
la Personne Âgée
021 965 72 50
empa@nant.ch
Dre Laura Camodeca
Médecin adjointe
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Consultations
Fondation de Nant
Les Moulins
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 50
cppa.riviera@nant.ch
Dre Anne Fetherston
Médecin adjointe
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Site de Rennaz
Espace Santé Rennaz
Route des Tilles 6A
1847 Rennaz
Tél. 021 965 72 50
cppa.chablais@nant.ch

Site de Château-d'Œx
Route des Chenolettes 4
1660 Château-d'Œx
Tél. 021 965 72 50
cppa.chablais@nant.ch

Centre thérapeuthique
de jour de Vevey
Fondation de Nant
Les Moulins
Rue des Moulins 11
1800 Vevey
Tél. 021 965 72 50
ctjpa.riviera@nant.ch
Dre Anne Fetherston
Médecin adjointe
Lina Tufo Andaloro
Infirmière cheffe de service

Unité Hospitalière
Psychiatrique
de la Personne Âgée
Site Hospitalier de Nant
1804 Corsier-sur-Vevey
Tél. 021 965 70 00
uh.molaine@nant.ch
Dr Medhi Djafar
Chef de clinique adjoint
Joana Santiago
Infirmière cheffe
d'Unité de Soins



SPPEA	SPPA		SPPPA
Service de Psychiatrie et Psychothérapie d'Enfants et d'Adolescents	Service de Psychiatrie et Psychothérapie de l'Adulte		Service de Psychiatrie et Psychothérapie de la Personne Âgée
1 Unité Hospitalière	1 3 Unités Hospitalières	1 Dispositif mobile de psychiatrie communautaire	1 Unité Hospitalière
6 8 Consultation	2 Centre Thérapeutique de Jour (CTJ)	2 Réinsertion professionnelle (RESSORT)	2 Centre Thérapeutique de Jour (CTJ)
1 Antenne d'intervention Mobile dans le milieu	2 6 7 Consultations de psychiatrie communautaire	2 Psychiatrie transculturelle (DPT)	2 5 6 7 Consultations pour la personne âgée
	4 Unité de traitement des addictions (UTA)	4 Dispositif cantonal d'indication et de suivi en addictologie (DCISA)	2 Equipe Mobile de la Personne Âgée
	5 Centre de Thérapie Brève		
	5 Soins psychiatriques Accueil, Urgence, Liaison		
SPAUL			
Service Psychiatrique Accueil Urgence Liaison			
5			

Carte du secteur
Implantation géographique

PRÉSENTATION

Issue d’une initiative privée en 1943, notre Institution est au service des personnes souffrant de maladies psychiques, dans la région de la Riviera vaudoise. Reconnue d’intérêt public dès 1961, la Fondation de Nant assume une mission de Santé Publique à la demande de l’Etat de Vaud. Elle organise les soins hospitaliers psychiatriques de l’Est vaudois depuis 1968. Un mandat de 1985 redéfinit la sectorisation de la psychiatrie cantonale et charge la Fondation de Nant de l’ensemble des soins psychiatriques hospitaliers, intermédiaires et ambulatoires de la région. Notre institution s’organise dès lors en un réseau dynamique couvrant les districts d’Aigle, de Vevey, de Lavaux et du Pays-d’Enhaut, constituant ce qu’il est convenu d’appeler le Secteur psychiatrique de l’Est vaudois. Ses services de soins sont ouverts à tous, enfants, adolescents, adultes et personnes âgées.

VALEURS FONDAMENTALES

La démarche de la Fondation de Nant est empreinte d’un esprit d’humanisme vis à vis de ses bénéficiaires et de ses collaborateurs. Son action de base consiste à soigner par une relation thérapeutique personnalisée, les patients confrontés aux problèmes psychiques qui bouleversent leur existence. La Fondation de Nant établit sa cohérence institutionnelle sur une référence commune psychodynamique et psychanalytique. Son activité est fondée sur les compétences, l’engagement, l’implication et la responsabilisation de son personnel. Elle vise l’amélioration permanente des connaissances et des pratiques relatives à la santé mentale, de façon à garantir un haut niveau de professionnalisme. La Fondation de Nant s’engage à favoriser l’ouverture et l’accessibilité à ses services; elle lutte contre la discrimination des personnes souffrant de maladies psychiques et se soucie de leurs droits.

MISSION

La Fondation de Nant est une institution de santé mentale. Pour les patients, les populations, les institutions et les organisations des régions qu’elle dessert, elle propose ses services de soins, de maintien et de promotion de la santé mentale. Elle se préoccupe de l’information de ses bénéficiaires. Elle veut encourager la compréhension des composantes de la santé mentale tant pour le maintien en bonne santé que pour les soins à apporter aux malades. Elle assure une formation permanente des professionnels de la santé intéressés aux questions de santé mentale. Dans un esprit d’innovation et d’amélioration continues, elle met en œuvre des moyens de recherche appliquée. Elle œuvre à la diffusion et à l’implantation de ses pratiques.

PROJET

La Fondation de Nant élargit sa mission en se donnant un nouveau paradigme. à partir de son offre en soins psychiatriques dans un contexte régional, elle veut se développer en un centre de compétences et de référence en matière de santé mentale. Dans ce but, elle alloue ses ressources humaines, financières et technologiques avec le souci permanent d’améliorer la santé mentale. La Fondation de Nant s’engage à maintenir la qualité humaine et performante des soins, tout en intégrant la complexité croissante des savoirs et les mutations de l’environnement. La référence psychanalytique garantit une éthique, une cohérence et des compétences désaliénantes. Elle adopte des technologies en matière de communication pour diffuser l’information et améliorer la gestion des connaissances. Elle contribue à l’élaboration de nouveaux projets, favorise la prévention et la formation. Elle facilite l’accès à ses services et lutte contre la discrimination des personnes atteintes de maladies psychiques. Le personnel développe de nouvelles compétences dans le cadre de l’élargissement de sa mission : diversification des soins, des services, collaboration, partenariat et enseignement. Il s’engage à démontrer la qualité et le résultat de son travail. La sécurité au travail et la protection de la santé de ses collaborateurs font partie intégrante des prestations de la Fondation de Nant. Elle recherche un niveau élevé de santé et de sécurité au travail. La Fondation de Nant recherche activement la collaboration d’autres partenaires du domaine de la santé. à terme, ceci doit permettre l’interpénétration des pratiques, le développement commun des projets et de nouveaux services.

CORSIER S/VEVEY, LE 19 AVRIL 2007
JEAN DE GAUTARD PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION

En 2021, différents ateliers conduits par notre service des relations humaines en collaboration avec des collaboratrices et collaborateurs de nos différents services ont permis d’identifier trois valeurs dérivées de notre charte qui guident notre vision du travail.

Naturellement, il s’agit d’un travail de longue haleine dont les ramifications doivent être développées sur la durée. Pour autant, depuis 2022, le travail autour des valeurs, donne lieu à une formation lors de l’accueil des nouvelles collaboratrices et collaborateurs.

